

La séance est ouverte à 18h00

Présents : André et Nicole SAVORNIN, Charles SOLDINI, Régis BAYLE, Laurent PASCAL, Nadine SINGHARAJ, Geneviève LEGEY, Marie-Françoise CLAMENS, Francis COLOM, Gérard DOYON, Danièle GRAS, Monique NICOLLET, Noël TRON

Invité : Christophe Mayans

Absents excusés : Albert et Nicole MICHEL, Solange DUCRETTET, Gérard LAUNOIS, Nelly BLONDEL

- **Introduction**

Accueil des participants et remerciements du Président.

Nous recevrons Christophe MAYANS dans une demi-heure.

Les condoléances ont été envoyées à Gérard et Nelly le jour des obsèques de leur petit-fils.

Deux conférences ont été tenues au Fort, la première par Mme Coste sur la forêt domaniale et la seconde par Claude Savornin sur sa vie personnelle.

- **Approbation du compte rendu du CA du 24 août 2021**

Voté à l'unanimité

- **Compte rendu de la journée Forum des Associations**

Un temps magnifique ce jour-là.

Nous avons récupéré des adhésions et vendu des livres malgré une participation un peu faible.

- **Compte rendu des journées du Patrimoine**

Le samedi, la première partie a été conduite par Georges Lauret du GAPS qui nous a fait découvrir le domaine des Hospitaliers de Saint-Jean puis par le président Luc Poussel qui nous a expliqué le fonctionnement du site du lac de Saint Léger et des nombreux signes apparaissant sur les blocs de pierres de la forêt. C'était passionnant.

Après le pique-nique à la chapelle de Saint-Léger, nous nous sommes rendus à la Salette où a été évoquée la période difficile des guerres de religion.

Le lendemain Nelly a assuré une visite du village pendant que des visiteurs déambulaient dans le Fort, puis un apéritif offert par la mairie a précédé un pique-nique dans l'avant-fort et une visite guidée du Fort.

Un article intéressant est paru dans la Provence.

- **Point sur l'Escape Game :**

○ Départ de Romain Drouet

Romain ayant refusé de se vacciner a préféré démissionner. Il est parti sans indemnités et sans frais. Nous sommes restés en bons termes.

○ Recrutement de Christophe Mayans

Nous avons rapidement relancé un appel à candidature fin août par Facebook et nous avons reçu 4 candidatures. Il en est resté 2 qui ont dû passer un test en informatique.

C'est Christophe MAYANS qui a finalement été retenu pour l'ensemble de ses compétences.

○ Présentation de Christophe Mayans

C'est un ancien gendarme qui s'est également engagé comme pompier volontaire.

○ Travaux de la commission communication : le point par Geneviève

Nous allons axer la communication principalement sur le Fort Escape mais aussi sur le Fort.

Il existe déjà les sites Internet : le site pour le Fort qui existe depuis plusieurs années et qui est suivi par Jean-Claude Gabillet et le site de réservation pour le Fort Escape.

Nous avons aussi créé un groupe Facebook pour le Fort Escape.

Vu avec Office du Tourisme :

Un bandeau cliquable dans le corps des mails d'envoi des programmes hebdomadaires (9 € par semaine). A utiliser les veilles de vacances, pendant 2 ou 3 semaines.

Un encart dans les documents téléchargeables reçu par les abonnés à l'OT ou imprimés et distribués aux touristes de passage par l'OT (120 € par an avec la possibilité de changer le visuel).

Insertion dans la partie qui nous concerne Blanche Serre Ponçon Pure Alpes.

On pourrait aussi figurer dans la partie de Digne Val de Durance Haute Provence. Cela ferait un total de 240 € pour le Fort Escape + 120 € pour le Fort.

Le guide touristique Blanche Serre Ponçon : nous sommes déjà dans celui de l'hiver en petit macaron. Nous paierons pour celui de l'été.

Il faut voir avec l'office de tourisme de Espinasse pour le même nombre d'insertions.

Laurent organise l'inauguration du Fort Escape avec la Préfète, la mairesse de Digne et la participation de l'OT.

Viemaville Dignamik : c'est un test !

Au départ, nous n'étions pas intéressés car le site est trop enfantin (tutoiement, émoticônes).

Nous avons quand même réservé 2 mois pour le Fort (22,80 x 2) et 6 mois pour le Fort Escape (22,80 x 5 un mois gratuit).

Le premier texte fourni par le site ne nous convenait pas du tout. André à fini par refaire le texte qui a été remanié par le site. Il est déjà paru dans le site et sur Facebook.

Alp Moutain : la seule possibilité est de vendre nos prestations via une place de marché et non d'informer. Ne pas faire concurrence à l'OT ni à Dignamik.

Or, nous avons déjà notre site de réservation pour le Fort Escape.

Nous serons présents dans le site dès que la partie agence de voyage sera créée. Elle fera les réservations pour ses clients et recevra une commission apporteur d'affaires. Prévoir le taux de commissionnement.

On pourra aussi être présent pour les visites guidées du Fort.

Les affiches : à donner aux gîtes et hébergements : en cours d'impression.

Le flyer : en cours d'impression.

On pourrait avoir une présence sur les marchés pendant les vacances avec distribution des flyers.

Des cartes de visites du Fort Escape pour inciter les joueurs à donner leur avis sur Facebook. Voir aussi pour un recto verso : Fort escape d'un côté et le Fort de l'autre.

Les bons cadeaux par l'intermédiaire du catalogue de la mairie.

Les grands panneaux rouge et blanc dans le village : il faudrait pouvoir ajouter l'adresse du site en dessous. A voir avec le GAL.

Voir les mairies qui ont toutes un site. Voir également avec les entreprises.

Boni, au restaurant du Grand Puy, souhaiterait proposer le Fort Escape dans sa communication lors d'un salon de la marine à Toulon.

C'est une dépense d'environ 1000 €.

Il faudrait que les journalistes (La Provence, France 3, BFM/D'ici TV, Radio Star) viennent faire le Fort Escape pour mieux en faire la publicité.

- Les finances : dépôt de la demande de remboursement des factures payées.

Depuis le 15 octobre, la demande de remboursement des premières factures est partie vers le Conseil Général qui va déclencher le paiement par le GAL. On a déjà 52000 €.

- **Renouvellement du bureau**

Président : André SAVORNIN n'est pas candidat à sa réélection. Il propose l'idée d'un binôme entre Régis BAYLE et Francis COLOM. A confirmer au prochain CA.

Vice-président : A confirmer au prochain CA.

Trésorier : Laurent PASCAL pendant encore quelques années. A noter qu'il nous faudra bientôt avoir un expert-comptable surtout avec les subventions et le Fort Escape.

Trésorier adjoint : Nadine SINGHARAJ

Secrétaire : Geneviève LEGEY

Secrétaire adjoint : Marie-Françoise CLAMENS

- **Travaux en cours : l'équipe des bénévoles**

Dans les casernes, un pilier et la voute de brique sont en cours de réparation. Ce sera terminé fin de semaine.

- **Remplacements à l'accueil et à l'Escape Game**

Solange DUCRETTET est toujours disponible pour l'accueil. Danièle GRAS est maintenant un peu moins disponible.

Geneviève LEGEY et Valérie ROBERT peuvent remplacer Christophe MAYANS au Fort Escape.

- **Compte rendu d'une réunion des associations de Seyne sur l'activité de l'été**

Il y a eu une réunion où les commerçants et les associations sont intervenus : la saison avait été bonne. Au rang des nouveautés, le Fort Escape a été plébiscité !

- **Augmentation du prix des entrées au Fort**

Nous envisageons d'augmenter le prix de l'entrée à 6 € pour les adultes et 4 € pour les enfants de 8 à 10 ans. Gratuit en dessous de 8 ans.

Voté à l'unanimité

- **Questions diverses**

. André ESCLAPEZ a rendu les comptes de la Forge (212 €) et demande qu'une signalétique soit plus importante pour avoir plus de visites.

Cas de René VAUGEOIS : un bénévole n'est pas obligatoirement adhérent. Il pourra aider à la Forge. M NICOLAS s'inquiète de la date d'installation de son matériel (barre, poulies, courroies).

. Pour les canons, Laurent PASCAL va contacter l'amiral pour faire accélérer l'affaire.

. Noël TRON propose de faire une daube de sanglier le 16 novembre à midi avec tout le CA et tous ceux qui ont travaillé au Fort.

. Charles SOLDINI renonce à sa participation au CA compte tenu de son état physique.

. Nadine SINGHARAJ remercie Noël TRON pour son aide pour les portes de la rue Basse.

. Pour les écomusées, Laurent PASCAL souhaite faire acquérir le bâtiment par la mairie pour 1 € symbolique. L'école pourrait être remise dans l'endroit où elle était il y a une quinzaine d'années.

- Prochain CA : à fixer

La séance est levée à 20h00 suivie d'un apéritif.